

INFOMAG

Bulletin municipal n° 26 - Été 2022



Photo du projet de résidence Âges & vie



EDITO

Chers pontois, Chers Saint-Pierrots,

La lettre du Maire est pour moi un moment privilégié, très personnel entre le Maire et ses concitoyens, c'est une tradition que je souhaite poursuivre tout au long de mon mandat.

C'est avec plaisir que je vous informe des mesures que nous prenons et des perspectives que nous envisageons pour l'avenir de PONT-HEBERT.

Notre équipe est en ordre de bataille depuis 2 ans. Des propositions contenues dans notre programme et qui nous tenaient à cœur sont déjà en place et des décisions importantes ont été prises.

PONT-HEBERT bouge et PONT-HEBERT avance !

Ma volonté consiste à faire ce que l'on a dit pendant notre campagne et cela commence à porter ses fruits....

Mardi 21 juin, la commune a signé « un contrat de pôle de service » avec le Département. Cela consiste à renforcer l'attractivité, la centralité et la cohésion sociale de notre commune. Cela s'est passé en présence du Président du Conseil Départemental, Monsieur Jean MORIN ainsi qu'avec nos 2 Conseillers départementaux, Madame Nicole GODARD et Monsieur Jean-Claude BRAULT.

3 gros projets ont été portés dans ce contrat, avec une enveloppe globale inscrite de 455 200 € d'aides du Département :

La construction de logements sociaux sur le site de l'ancienne carrière, le réaménagement d'espaces publics en cœur de bourg ainsi que la réhabilitation de la salle de convivialité.

Depuis 4 mois, le lotissement « Les Fourneaux » est en phase de commercialisation, 4 compromis de vente ont déjà été signés.

Au cours du dernier conseil municipal qui s'est déroulé le 15 juin, nous avons validé l'achat d'un terrain de 27 202 m² rue de la Fautelaie appartenant à la famille GASSION. Celui-ci a pour but d'accueillir une résidence pour les séniors sur une parcelle de 3 000 m², ainsi qu'un futur lotissement.

Cette structure accueillera des personnes âgées dépendantes, avec un accompagnement personnalisé. 16 logements de 30 m² sont prévus. Le groupe Âges & Vies s'engage à faire travailler les commerçants et artisans locaux. Six auxiliaires de vie seront recrutées à temps plein afin d'assurer une présence sur le site 24 h / 24 et 7j / 7.

Le futur lotissement se fera en 2 étapes, 17 parcelles sont prévues pour la 1^{ère} phase, la seconde se fera plus tard. Nous nous efforçons de faire tout ce qui est en notre pouvoir pour que la population pontoise augmente et ainsi pérenniser nos écoles, nos commerces et nos artisans.

Le club athlétique, section football, a fêté ses 100 ans samedi 25 juin. Ceci s'est déroulé dans une superbe ambiance, ce fût un plaisir de revoir nos anciens dirigeants et joueurs. Nous avons pu assister au cours de l'après-midi à plusieurs matchs de haut niveau; nos anciens étaient en très grande forme. Un repas champêtre a été servi le midi. Cette belle journée s'est clôturée par un très beau gala. Bravo à tous et longue vie au CAP.

Le terrain d'entraînement du stade Louis JOURDAN sera réhabilité sous maîtrise d'ouvrage de SAINT-LÔ AGGLO. Des réseaux de drainage, d'assainissement et d'arrosage seront installés. Tout ceci pour un montant estimatif des dépenses de 127 697 €. La

commune devra verser à SAINT-LÔ AGGLO un fonds de concours correspondant à 30 % de ce montant, soit 38 309 €. Le service technique de la commune a réalisé d'importants travaux dans les vestiaires, les toilettes intérieures et extérieures ainsi que la peinture des tribunes. Cela a été financé à 50 % par SAINT-LÔ AGGLO.

Depuis le 6 septembre, le quartier du plateau connaît de gros travaux. Le renouvellement des réseaux d'eau pluviale et d'eau potable vient de se terminer. 1 336 mètres de canalisations ont été changées, 2 bassins d'infiltration de 20 m³ ont été posés. Depuis 50 ans aucuns travaux n'avaient été réalisés dans ce quartier. Ces ouvrages ont été financés par SAINT-LÔ AGGLO pour un montant de 348 000 €. L'effacement des réseaux est également terminé. Le SDEM a participé à hauteur de 561 800 €, la commune a quant à elle investi à hauteur de 216 200 €. Les poteaux seront supprimés après le passage d'ORANGE. Il restera ensuite à effectuer les travaux de voiries et d'espaces verts. Le sens de la circulation sera modifié.

C'est avec beaucoup d'émotion que nous avons accueilli 22 réfugiés ukrainiens fuyant la guerre dans leur pays. Nous ne pouvions rester insensibles face à cette situation.

Après 24 ans d'absence, la commune a organisé le retour de la fête foraine qui s'est installée le weekend du 11 et 12 juin. Le comité des fêtes a servi un grand repas sous la tente, le samedi soir, suivi d'un superbe feu d'artifice qui a illuminé le ciel de PONT-HEBERT sous les regards émerveillés de tous. L'union commerciale et artisanale des bords de Vire a , quant à lui, organisé un grand vide grenier le dimanche 12 juin. Beaucoup de monde a envahi la commune pendant ces 2 jours de fête. Un grand merci aux responsables de ces deux associations pour l'organisation et la réussite de ces festivités.

Les 25 et 26 juin, le Hommet d'Arthenay était à son tour en fête pour la célèbre Saint-Pierre organisée par le comité des Fêtes du Hommet. Un grand bal a eu lieu le samedi soir, en plein air, suivi de son traditionnel feu d'artifice. Les festivités ont continué le dimanche avec un repas champêtre qui s'est déroulé dans une très bonne ambiance. Un grand bravo aux organisateurs.

Une enquête de recensement se déroulera du 19 janvier au 18 février 2023, l'ensemble de la population de PONT-HEBERT sera recensée.

Je ne peux finir sans remercier l'ensemble du personnel communal pour son investissement et son dévouement sans relâche, car l'ensemble des élus leur en demande beaucoup. N'oublions pas que sans eux, nous ne serions rien.

Chers Pontoises, Pontois et Saint Pierrots, permettez-moi de vous souhaiter de très bonnes vacances et un très bel été à tous.

Très chaleureusement.

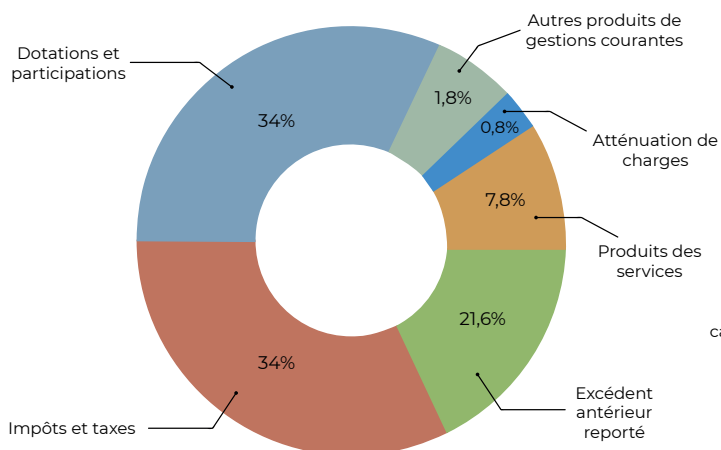
Michel RICHOMME - Maire de PONT-HEBERT



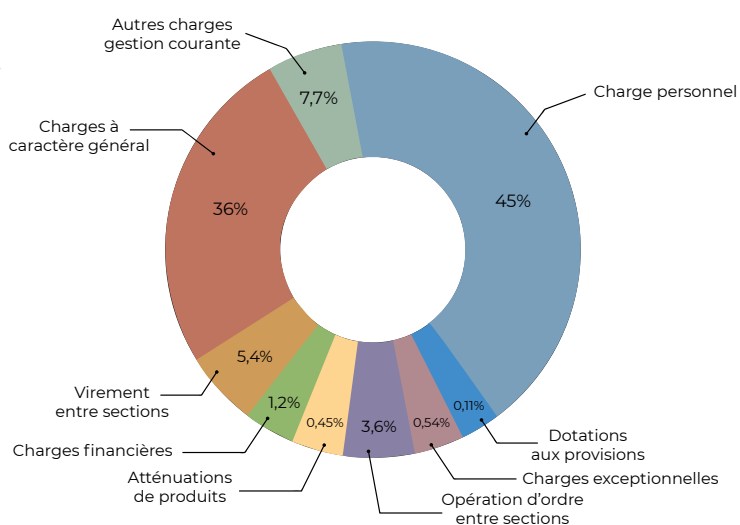
BUDGET COMMUNAL

2022

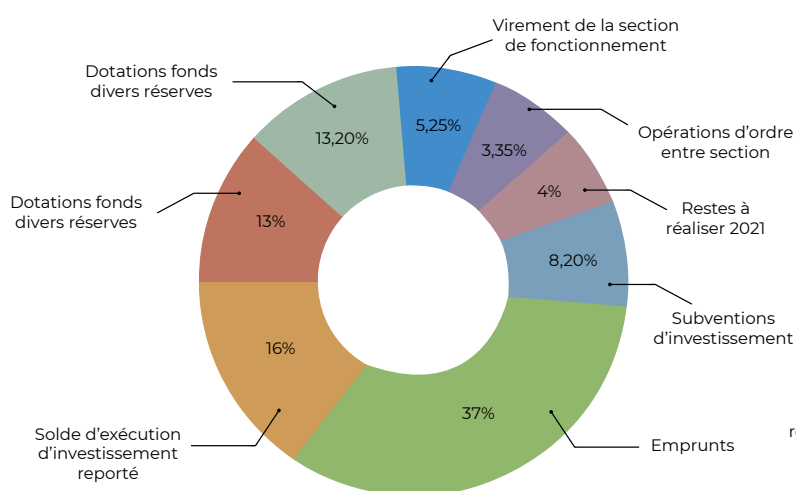
Recettes Fonctionnement



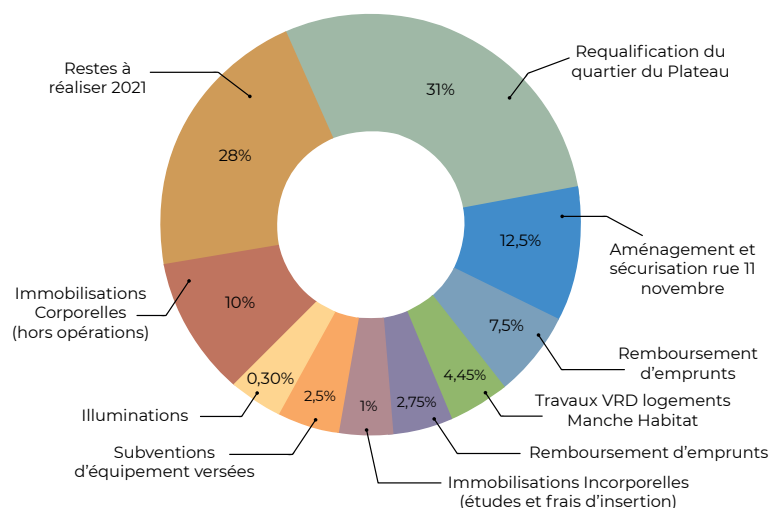
Dépenses Fonctionnement



Recettes Investissements



Dépenses Investissement



CADRE DE VIE



Eric GROULT

Adjoint au Maire,
délégué à l'urbanisme, à la voirie,
aux réseaux, à la communication et au
développement économique

La commune vient de signer son CPS

Parmi les 65 communes éligibles, Pont-Hébert a candidaté en 2020 pour mettre en place un Contrat de Pôle de Service (CPS) avec le Conseil Départemental qui s'articule autour de 3 enjeux : l'attractivité, la centralité et la cohésion sociale. Le CPS s'inscrit dans la politique territoriale du département et vient accompagner financièrement les communes dans leurs projets. Nous en avons identifié trois pour notre commune.

Dans le cadre de l'attractivité et le cadre de vie, nous souhaitons adapter et diversifier l'offre de notre habitat. L'un des enjeux réside dans l'accueil de nouveaux ménages et l'autre réside dans l'accompagnement des seniors. La réhabilitation de l'ancienne carrière est intégrée dans le CPS. La résidence, composée de 10 logements locatifs, devrait être terminée à la fin de l'année. Le lotissement « Les Fourneaux », comprenant 12 parcelles en accession à la propriété, vient d'être viabilisé. Un projet de lotissement, intégrant une maison senior ÂGES&VIE de 16 logements, est également en cours d'étude. Toujours dans le renforcement de l'attractivité, le second projet consiste à réaménager et sécuriser l'espace public en cœur de bourg. Depuis plusieurs années, la commune fait le constat d'enjeux liés à la sécurité des usagers, notamment les piétons se déplaçant en cœur de bourg. De nombreuses imprudences sont régulièrement observées : demi-tour, vitesse excessive, stationnement dangereux... De plus la municipalité souhaite redynamiser le cœur de bourg en facilitant l'accès aux commerces et en améliorant le cadre de vie notamment en intégrant la valorisation des bords de Vire.

Le troisième consiste à réhabiliter notre salle de convivialité qui est un élément incontournable dans l'animation de la vie locale et associative. De nombreuses activités et festivités s'y déroulent tout au long de l'année... Toutefois, cet équipement nécessite d'importants travaux de rénovation et de mise en accessibilité.

Ces projets, importants à l'épanouissement de notre commune, feront l'objet d'une attention toute particulière en termes de financement et d'intervenants. Ce CPS est prévu pour une durée de 4 ans pendant lesquels les projets pourront être amendés, révisés, abandonnés...

Nous reviendrons vers vous prochainement.

Voirie : plusieurs études seront réalisées en 2022

Certaines voiries communales se sont dégradées avec le temps, les véhicules, les engins agricoles... Une étude sera réalisée prochainement par le service des routes du conseil départemental. Trois routes sont concernées : la Godarderie, l'Onfrairie et le Hamel au Duc.

Après de nombreuses demandes infructueuses auprès du département, l'aménagement du carrefour du Rocher, au croisement de la RD377 et RD257, est enfin à l'étude. Nous espérons des travaux de sécurisation en 2023.



Michèle LAVARDE

Adjointe au Maire
déléguee aux logements, à la culture, aux
commerces, artisanat, marché ainsi qu'à
l'organisation des mariages

La génération 1937 se retrouve !

Monsieur Gérard TALVAST est à l'origine de ces rencontres qui ont lieu tous les cinq ans. La première a été organisée lors de leurs 70 ans.

Le samedi 21 mai, toutes ces personnes demeurant et pour certaines nées à Pont-Hébert, se sont retrouvées au restaurant pour fêter leurs 85 ans. Ces retrouvailles se sont faites dans la joie et la bonne humeur. Au cours de l'après-midi, chacun y est allé de sa chansonnette.

Ce fut une très bonne initiative, ces moments de convivialité sont très appréciés après l'éloignement lié aux confinements.

Nous leur souhaitons de pouvoir se réunir à nouveau en 2027 pour célébrer leurs 90 ans.



Jean-Pierre OUINAS

Adjoint au Maire,
délégué aux bâtiments communaux,
à la gestion des espaces verts, à l'environnement
à l'accessibilité et aux sports

Les agents communaux ont posé des dalles de béton lavé pour agrandir l'accès aux classes primaires. La classe de CM2 va être repeinte pendant l'été.

De nombreux travaux sont toujours en cours et devraient se terminer au cours du 2 -ème semestre.



Mr Philippe PACARY, agent de maîtrise cessera son activité le 31 août après 28 ans au sein de la collectivité. Son travail et sa disponibilité ont été très appréciés par la municipalité.

Il est remplacé depuis le 16 mai par Monsieur Anthony LEPLEY également agent de maîtrise.

2 salles sont à votre disposition pour vos moments de convivialité.
TARIFS pour la Location des Salles des Fêtes de PONT-HEBERT

Dépôt de Garantie Salle des Fêtes 500 €	Pont Hébert		Le Hommet D'Arthenay	
	Pour la 1/2 salle	Pour la salle entière	Salle des fêtes	Terrain de Loisirs Dépôt de Garantie 150€
Pour Soirée, banquets, repas dansants, week-end	200 € Dont Arrhes (100€)	300 € Dont Arrhes (150€)	200 € Dont Arrhes (100€)	60 € Dont Arrhes (30€)
Vin d'honneur, belote, loto, spec- tacle, conférence, Repas 1/2 journée en semaine	40 € Dont Arrhes (20€)	70 € Dont Arrhes (35€)	70 € Dont Arrhes (35€)	40 € Dont Arrhes (20€)
Vaisselle	0,80 € le couvert La casse sera facturée au prix du remplacement			
Verre (vin d'honneur)	0,20 € le couvert La casse sera facturée au prix du remplacement			



Michel LAMY

Adjoint au Maire,
délégué aux affaires scolaires, à la garderie
et à la gestion de la cantine

Depuis quelques semaines, les restrictions sanitaires imposées par la Covid ont été levées, aussi tous les élèves des écoles primaires et maternelles peuvent vivre comme auparavant les 2 derniers mois de l'année scolaire 2021-2022, que ce soit à l'école comme à la cantine. Enseignants, personnel communal et parents sont satisfaits de ce retour à la normale, même si malheureusement, tout risque de reprise de l'épidémie n'est pas à écarter.



Cette fin d'année scolaire sera marquée par le départ de 2 personnes dans l'effectif des employés communaux affectés à l'école et à la cantine. En effet, Pascale TOUDIC, ATSEM à l'école maternelle depuis 28 ans et Catherine LEFRANC, agent polyvalent à l'école primaire et à la cantine depuis 22 ans ont fait valoir leurs droits à la retraite. À quelques semaines de leur départ, nous tenons à les remercier pour le dévouement et le professionnalisme dont elles ont fait preuve durant toutes ces années, et nous leur souhaitons une très belle et très longue retraite bien méritée.



Nathalie PLOS

Adjointe au Maire,
déléguée aux affaires sociales, à la banque
alimentaire, à la jeunesse et petite enfance
ainsi qu'au secours d'urgence

UN GRAND ÉLAN DE SOLIDARITÉ ET DE GÉNÉROSITÉ

Ne pouvant rester insensible face à la situation que vit l'Ukraine, début mars la municipalité a décidé de mener une action de solidarité en faveur du pays.

Dans un premier temps, une urne gérée par le Secours Populaire a été mise en place dans le hall de la Mairie. Ceci afin de récolter des dons financiers pour aider les associations ukrainiennes locales.

Une campagne de collecte de dons matériels, logistiques, d'hygiène, de produits de secours et alimentaires a été organisée avec l'installation d'un stand au Carrefour Market et le dépôt de dons à la Mairie.

Élus et habitants de la commune et des communes avoisinantes sont venus prêter main-forte pour aider à la collecte et préparer les colis. Une vague de solidarité formidable.

Le 11 mars, 50 colis d'urgence partaient à destination de la frontière ukrainienne par l'intermédiaire de la Protection civile qui s'est chargée du transport.

S'en suivait l'envoi de 55 colis le 17 mars. Un formidable élan de générosité à tous les niveaux !

Suite à notre appel de recensement de logement, plusieurs familles se sont manifestées pour accueillir des réfugiés au sein de leur foyer. Deux logements communaux ont également été mis à disposition (dont un utilisé par nos associations mais qui ont accepté de le prêter pour la cause).

Mardi 22 mars, nous accueillions avec beaucoup d'émotion notre première famille en provenance de KRAMATORSK (région du Dombass) :

Nikolay accompagné de sa fille et de sa belle-fille et de ses 3 petites filles.

Puis au fil des jours d'autres familles sont arrivées : Anna, Yana, Polina, Yelizaveta..... Accueillies dans les familles de la commune. Aujourd'hui, 22 réfugiés ukrainiens sont à PONT-HEBERT dont 11 mineurs. Deux sont scolarisés au collège de SAINT JEAN DE DAYE et sept dans les écoles primaires et maternelles de la commune.

Trois jours par semaine, des cours de français sont proposés aux adultes par Madame BERJONNEAU Pascale supplée par Madame ADAM Magalie. Nous les remercions vivement pour le temps accordé.

Afin de leur apporter un peu de distraction, l'Association ZUMBA'MELI a organisé des séances découvertes de ZUMBA pour les femmes et les enfants. Ce fut un moment de partage agréable entre accueillants et accueillis. Nous félicitons cette belle initiative.



RAPPEL VACCINAL COVID-19

Compte tenu du contexte de reprise épidémique actuel sur le territoire français, il est nécessaire de redoubler les efforts quant à la protection des personnes les plus fragiles contre les formes graves de COVID-19. Il est donc essentiel que ces personnes se fassent rapidement vacciner en 2^e rappel pour être protégées. (voir tableau)
Au fil des mois, l'efficacité des vaccins diminue légèrement tant que l'organisme n'est pas stimulé par la rencontre avec le virus.



LA TÉLÉASSISTANCE

La téléassistance propose les solutions les mieux adaptées pour maintenir votre autonomie chez vous ou en dehors de votre domicile en étant en toute sécurité.

Vous êtes reliés 24h/24 et 7 jours/7 à une centrale d'écoute en cas de chute, de malaise ou de sentiment d'insécurité. Un simple appui sur votre déclencheur et vous êtes alors mis en relation avec un opérateur de la centrale d'écoute, qui identifie rapidement vos besoins afin de vous apporter la réponse la mieux adaptée : intervention de la famille, d'un voisin, d'un médecin ou des pompiers si nécessaire.

Un partenariat existe entre la commune et la **PRÉSENCE VERTE**. Une aide financière de 7 € par mois pour la prise en charge de l'abonnement est offerte par la commune pour les personnes non imposables.

D'autres aides sont possibles :

- Renseignez-vous auprès du Conseil départemental, CARSAT, caisses de retraites...
- Déduction fiscale de 50 % selon les dispositions fiscales en vigueur.

ASSOCIATION PRÉSENCE VERTE

Contact : 02 33 06 42 57

Pour de plus amples renseignements, contacter la mairie au 02 33 77 10 10

Le rappel : POUR QUI ET QUAND ?

Pour les personnes de 12 ans et plus ayant eu le Covid-19 plus de 3 mois après leur dernière injection, il n'est pas nécessaire de faire une dose de rappel.

Le rappel vaccinal se fait avec un vaccin à ARNm (Pfizer-BioNTech ou Moderna), quel que soit le ou les vaccin(s) utilisé(s) précédemment. Pour les personnes de moins de 30 ans, le vaccin Pfizer-BioNTech est recommandé.

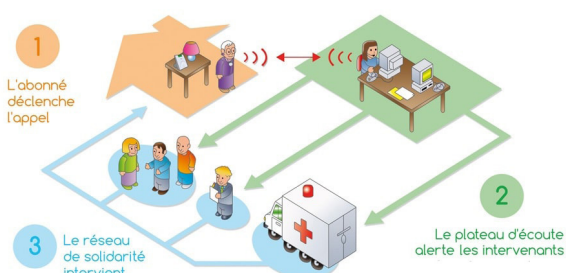
	Mon âge	Ma situation	1 ^{re} dose de rappel	2 ^e dose de rappel
12 à 17 ans inclus	J'ai reçu ma dernière injection il y a plus de 6 mois	→	✓	
	Je suis immunodéprimé et j'ai reçu ma dernière injection il y a plus de 3 mois	→	✓	✓
18 à 29 ans inclus	J'ai reçu ma dernière injection il y a plus de 3 mois	→	✓	
	Je suis immunodéprimé et j'ai reçu ma dernière injection il y a plus de 3 mois	→	✓	✓
30 à 59 ans inclus	J'ai reçu ma dernière injection il y a plus de 3 mois	→	✓	
	Je suis immunodéprimé et j'ai reçu ma dernière injection il y a plus de 3 mois	→	✓	✓
60 à 79 ans inclus	J'ai reçu ma dernière injection il y a plus de 3 mois	→	✓	✓ (dès 6 mois après la 1^{re} dose de rappel ou l'infection)
80 ans et plus	J'ai reçu ma dernière injection il y a plus de 3 mois	→	✓	✓

N.B :

- Les personnes ayant eu le Covid-19 moins de 3 mois après leur dernière injection, sont éligibles au rappel :
 - dès 3 mois après leur infection pour la 1^{re} dose de rappel pour toutes les personnes éligibles,
 - dès 3 mois après leur infection pour la 2^e dose de rappel pour les personnes immunodéprimées, âgées de 80 ans et plus résidents en EHPAD et USLD,
 - dès 6 mois après leur infection pour la 2^e dose de rappel pour les personnes de 60 à 79 ans inclus.
- La 2^e dose de rappel n'est pas nécessaire pour les personnes ayant eu le Covid-19 plus de 3 mois après la 1^{re} dose de rappel.
- La vaccination est possible en centres de vaccination et auprès de nombreux professionnels de santé : pharmaciens, médecins (généralistes ou spécialistes), médecins du travail, infirmiers, sages-femmes, chirurgiens-dentistes. Elle est également possible en laboratoire de biologie médicale, à domicile ou encore peut être organisée sur le lieu de soins des personnes.
- Pour les personnes souhaitant sortir du territoire national, le rappel vaccinal peut être exigé pour avoir un certificat de vaccination

Pour connaître la liste des situations particulières et toutes les modalités de vaccination, rendez-vous sur : www.solidarites-sante.gouv.fr/publics-prioritaires-vaccin-covid-19

version : 7 avril 2022



Reconnaître la violence conjugale,
c'est pouvoir s'en libérer.
Appelez maintenant.

**♀ Solidarité
femmes**
Fédération Nationale

3919
appel anonyme et gratuit

LES VIOLENCES CONJUGALES PEUVENT REVÊTIR DE MULTIPLES FORMES



VIOLENCES FEMMES INFO

Le 3919 pour les femmes victimes de violence accessible 24 h / 24 et 7 jours /7.

Chantage, humiliation, injures, coups Les femmes victimes de violences peuvent contacter le 3919
Ce numéro de téléphone est gratuit et anonyme.

Il propose une écoute, il informe et il oriente vers les dispositifs d'accompagnement et de prise en charge.

Ce numéro s'adresse également aux témoins de situation de violences au sein d'un couple. Garantie d'anonymat des personnes appelantes mais ce n'est pas un numéro d'urgence.

EN CAS DE DANGER IMMÉDIAT, COMPOSEZ LE 17

PERMANENCE DÉMARCHES NUMÉRIQUES

En complément de la permanence mensuelle qui se déroule à la bibliothèque municipale et en raison d'une forte demande.

Depuis le 12 avril 2022, une permanence gratuite est mise en place à la Mairie de PONT-HÉBERT pour vos démarches numériques (accompagnement pour les démarches en ligne).

Sur rendez-vous de 9 h à 12 h

Les 2e et 4e mardis du mois

Contactez Mme COSTARD au 02 33 77 25 65 ou au 07 62 06 85 12



Raymonde HAREL

Adjointe au Maire,
Déléguée aux finances, aux marchés publics,
à la vie associative, au transport des seniors et
au jumelage

Je suis nommée au poste de 6e adjoint depuis le 22 février. Depuis cette date, j'ai incorporé plusieurs commissions. Les finances et marchés publics.

Le budget a été présenté et approuvé, en conseil municipal, le 13 avril 2022, sous l'œil averti de Mr Mahé, Conseiller aux Décideurs Locaux.

La vie associative : les marches du vendredi soir «randonnées de Daye et de l'Elle» ont repris.

Vendredi 15 juillet, 68 randonneurs ont participé à la randonnée sur la commune.

Le transport des seniors : les personnes ne pouvant se déplacer, lors de rendez-vous médicaux ou autres, peuvent appeler la Mairie.

Je m'occupe également du jumelage

BIBLIOTHÈQUE

La bibliothèque fonctionne de nouveau normalement après 2 ans d'épidémie de Covid-19.

Deux samedis par mois, des lectures pour enfants ont lieu, une pour les tout-petits et une autre pour les plus de 3 ans. Des ateliers bricolage, jeux ont été organisés également notamment, pendant les vacances d'avril. Cet été, venez tester la console de jeux PS4 et le casque de réalité virtuelle.

5 classes de l'école primaire de Pont-Hébert (Grande section de maternelle, CE et CM) viennent une fois par mois écouter des histoires et emprunter des livres. Les classes de maternelle ainsi que les tout-petits et leurs assistantes maternelles sont venus participer à un tapis lecture sur les différences en avril-mai. Dans le cadre d'un partenariat avec le Relais Petite Enfance de Saint-Jean-de-Daye, les assistantes maternelles et les enfants qu'elles accueillent, ont assisté à des animations spécifiques trois jeudis en avril-mai.

En décembre, Claire Larquemain a animé deux ateliers d'écriture autour de la magie et d'Harry Potter auprès de dix jeunes. En outre, deux soirées ont été organisées pour les adultes : une lecture-spectacle « Las Piaffas » par les Haut-Parleurs le 22 février et une lecture-rencontre avec Priscilla Mignard organisée par l'association Lectures en Cotentin le samedi 5 mars.

L'atelier généalogie animé par Suzanne Gaborit, du Cercle généalogique de la Manche, se réunit un jeudi matin par mois et sera reconduit en septembre. Il est ouvert aux débutants comme aux plus avancés dans leurs recherches généalogiques.

Antoine, conseiller numérique de la Bibliothèque départementale de la Manche, assure une permanence par mois le mardi ou le mercredi de 15h à 18h. Il peut vous aider à l'utilisation de votre ordinateur, de votre smartphone, de votre tablette, à naviguer sur internet, à gérer vos photos...



La bibliothèque est inscrite à la Boîte à Sel, les services en ligne de la bibliothèque départementale de la Manche. Grâce à votre inscription à la bibliothèque de Pont-Hébert, vous pouvez bénéficier de la presse en ligne, de films et séries en ligne (Médiathèque numérique) et de formation (Skilleos). Pour vous inscrire, connectez-vous sur biblio.manche.fr.

La bibliothèque participera au festival « Histoire(s) d'en découdre » organisé par la Bibliothèque départementale de la Manche le mercredi 12 octobre à 20h à la salle des fêtes de Pont-Hébert. Le conteur, Achille Grimaud racontera « La Bretagne à peu de choses près » pour tout public à partir de 10 ans.

Horaires d'ouverture :

**mardi de 14h à 18h,
mercredi de 10h à 12h et
de 14h à 18h, vendredi de
14h à 18h et samedi de
10h à 12h.**

Gratuit pour tous.



VIE ASSOCIATIVE

AMICALE BOULISTE PONTOISE

Un nouveau bureau s'est formé :

Président : Monsieur Bernard HOUSSIN

Vice-Président : Monsieur Auguste BOURGOGNE

Secrétaire : Madame Eliane LEMIEUX

Trésorier : Monsieur Etienne DERREMAUX

Et ses membres.

Un club en évolution avec des recrues importantes en catégorie Senior qui était le point faible du club.

Aujourd'hui cette amicale compte 87 licenciés dont 19 séniors et 68 vétérans.

Résultat des championnats tripléte promotion
En quart de finale : David LEPETIT, Eric SERROT, Alain CLEMENT

Championnat tête à tête : 16 ème de finale - Eric SERROT

Aujourd'hui la perte de 12 terrains au profit du multisport nous pénalise pour organiser des épreuves plus importantes.

Nous avons en projet l'agrandissement du boudrome car aujourd'hui il est saturé.

Sans oublier notre doyen Ernest LUCAS, 89 ans, bon pied, bon œil.

auront lieu le dimanche 2 octobre à la salle des fêtes de PONT-HÉBERT. Pour tous renseignements et inscriptions, téléphoner au 02 33 56 81 96 ou 02 33 56 53 03.



ESPACE JEUX «FAMILLES RURALES»

Après avoir été fermé deux ans suite à la crise sanitaire et aux règles collectives, l'espace jeux à ré ouvert timidement.

Nous sommes en stand-by jusqu'à septembre dans l'attente d'une Assemblée Générale.

Nous tenons à remercier la commune, tout particulièrement M. LAMY et Mme PLOS, pour l'obtention de nos rideaux.

L'Espace Jeux reste ouvert chaque mardi matin de 9 h 30 à 11 h 30 pour les assistantes maternelles accompagnées de leurs enfants de 0 à 3 ans...



DESSIN ET ART FLORAL

Les cours de dessin ont lieu tous les mercredis à PONT-HÉBERT de 14h30 à 16h30 sauf pendant les vacances scolaires.

Une exposition s'est déroulée fin juin à la bibliothèque.

Les inscriptions auront lieu le mercredi 7 septembre à la salle des fêtes de 14h30 à 16h30.

L'atelier Art Floral a lieu un vendredi par mois à partir de 14 h à l'ancienne mairie du Hommet d'Arthenay. Les inscriptions se font par téléphone avant le 8 septembre, la rentrée est prévue le 16 septembre.

Les prochaines puces des couturières, loisirs créatifs, toutes déco et petites collections

VIE ASSOCIATIVE

ANCIENS COMBATTANTS DE PONT-HÉBERT (UNC)

Pour l'année 2021 :

La cérémonie du 8 mai 2021 s'est déroulée en comité restreint, covid oblige !

Celle du 11 novembre 2021 s'est tenue à Pont-Hébert, au niveau cantonal. Une quinzaine de drapeaux étaient présents. Les gerbes ont été déposées par Claude LETOURNIANT et Germain BURGUET pour l'UNC, par Michel RICHOMME, Maire de Pont-Hébert et Denis LIGNEL, Maire délégué du Hommet d'Arthenay à cette époque ainsi que par le député Philippe GOSSELIN et le vice-président Armand DEROUET.

À l'issue de la cérémonie, un repas s'est tenu au Fleurion. 2 décorations ont été données au cours de cette célébration :

Le porte-drapeau Claude FOUQUES a reçu la médaille UNC bronze par Armand DEROUET et le président Christian HUSTACHE a quant à lui été décoré de la médaille vermeil UNC pour services rendus à l'association.

La section a organisé un voyage à la Michaudière, dans l'ORNE.

Le 1er mai, un repas dansant a eu lieu.

La cérémonie du 8 mai 2022 a pu se faire dans des conditions normales.

L'assemblée générale aura lieu le samedi 29 octobre 2022.



COMITE DES FETES DU HOMMET D'ARTHENAY

Activités réalisées en 2021 :

En raison de la pandémie de Covid19, le Comité des Fêtes n'a pu malheureusement assurer que le repas du samedi 6 novembre 2021 à la salle des Fêtes du Hommet d'Arthenay avec 115 convives, tous heureux de se retrouver après tant de restrictions.



Événements 2022,

- Repas de Printemps le samedi 2 avril avec 80 personnes
- Fête Saint-Pierre les 25 et 26 juin, 50ème anniversaire du Comité des Fêtes
- Repas le samedi 29 octobre

le samedi 25 et dimanche 26 juin, le Comité a célébré son 50ème anniversaire lors de la Fête Saint-Pierre. À cette occasion, un grand feu d'artifice a été tiré suivi par son traditionnel bal en plein air le samedi soir ainsi, que le méchoui sous tente le dimanche midi.

Pour l'organisation de toutes ces manifestations, le Comité des Fêtes manque de bénévoles et fait appel à tous les volontaires de la commune, qui souhaiteraient s'investir, même occasionnellement.

L'ensemble du Comité des Fêtes remercie les bénévoles pour leur implication sur toutes les manifestations, ainsi que du soutien de la population en participant aux différentes activités.

VIE ASSOCIATIVE

CLUB DE LOISIRS DES BORDS DE VIRE

Depuis septembre, le club a fonctionné normalement avec les randonneurs et quelques joueurs restés à l'abri.

L'épidémie de Covid nous a privés de la participation habituelle des membres, du repas de Noël et des sorties envisagées.

Une randonnée pique-nique s'est déroulée mi-juin pour fêter la fin de la saison.

Prochaine manifestation jeudi 1er septembre pour l'Assemblée Générale et l'accueil de nouveaux adhérents.



JO'S THÉÂTRE

La levée des mesures sanitaires liées au COVID nous a permis de remonter sur les planches avec notre nouvelle pièce « Grand-mère est amoureuse » et de retrouver ainsi notre public Pontois venu nombreux lors des quatre représentations des deux derniers weekends de mars 2022. Lors de ces représentations, les dons récoltés liés à la vente des programmes ont été remis en intégralité aux familles ukrainiennes accueillies sur notre commune.

Début avril 2022, toujours avec cette pièce, nous avons fait l'ouverture du Festival de Marais à Carentan, rendez vous annuel incontournable, des amateurs de théâtre avec, en prime cette année mais aussi avec un peu de stress pour les acteurs, la présence de l'auteur de la pièce, Yvon Taburet, venu à notre rencontre.

Nous avons prévu le 7 mai 2022 de rendre visite aux résidents de l'EHPAD d'Agon Coutainville pour leur offrir un moment de détente, mais le COVID a sévit dans nos rangs et ce n'est que partie remise pour le quatrième trimestre. De nouveaux membres et acteurs sont venus grossir notre troupe en 2021.

Nos activités reprendront en septembre (choix d'une nouvelle pièce, répartition des rôles, programmation des répétitions), si vous avez envie de participer à la vie de notre association prenez contact avec nous :

Michèle Lavarde 06 82 17 63 70 ou Patricia Bérard 06 85 44 39 95.

CLUB DE L'AMITIÉ DU HOMMET D'ARTHENAY

En 2021, le club a eu très peu d'activité à cause de la situation sanitaire

Nous avons repris nos rencontres à la salle des fêtes du Hommet d'arthenay le 1^{er} mercredi du mois.

De novembre à mars, le club se réunira le 1^{er} et 3^{ème} mercredi autour de jeux de société, belote, tarot suivi d'un goûter

Nous avons fait un repas en juin et prévoyons d'en faire un second en fin d'année.

VIE ASSOCIATIVE

TÉLÉTHON

Après 2020 sans aucune activité, la quarantaine de bénévoles de l'Association Téléthon était très motivée pour l'édition 2021.

Le beau temps et les 50 participants ont contribué à la réussite du concours de pétanque le 20 novembre.

Le traditionnel « Village Téléthon » a eu moins de chance le 27 novembre. La pluie et le vent ont gêné le bon déroulement de la journée. Les courageux randonneurs VTT ont pu réaliser leur parcours. Les différents stands de vente : crêpes, tripes, fromage, objets faits main ainsi que la buvette et la dégustation sur place ont bien fonctionné. Tout a été vendu !

Malheureusement avec la mauvaise météo et le peu de participants la randonnée pédestre a été annulée.

Le spectacle du soir animé par Jean-Pierre Saint a attiré de nombreux spectateurs.

L'évolution galopante de l'épidémie de Covid nous a obligés à prendre une décision difficile mais plus sage : annuler le repas du 3 décembre malgré les 270 inscriptions.

Le bilan des manifestations est cependant positif puisque nous avons remis l'intégralité de nos bénéficiaires à l'AFM, soit 8135 €.

L'année 2022 sera, nous l'espérons, plus généreuse.

Une randonnée semi-nocturne (7 à 8 km) s'est déroulée le vendredi 17 juin à 18h30.



TENNIS

La saison 2021-2022 s'est achevée le 6 mai. Une D1 se maintient (2ème sur 8), l'autre D1 descend au niveau inférieur. L'équipe 3 en D2 en phase 1 (de septembre à décembre) est redescendue en D3 pour la phase 2 et se maintient à ce niveau (2ème sur 8).

Le club a organisé les finales de toutes les catégories départementales le dimanche 22 mai à Coutances.

L'entraînement s'est poursuivi jusqu'à fin juin. Un tournoi avec une assemblée générale est venue clôturer la saison en juin.

Le club se verra attribuer un nouveau jeu de maillot pour la future saison.

Pour toute demande ou inscription, veuillez contacter le Président Frédéric Allain au 06.35.34.11.44. ou le 06.99.47.00.55.



VIE ASSOCIATIVE

PONT-HÉBERT SOLIDARITÉ UKRAINE

L'association Pont-Hébert Solidarité Ukraine a été créée le 4 avril 2022.

Le but de l'association est d'apporter un soutien aux familles d'accueil de Pont-Hébert et des alentours ainsi qu'aux réfugiés ukrainiens accueillis sur le territoire du Canton de Pont-Hébert.

Ce soutien peut prendre différentes formes : humanitaire, financier, alimentaire, vestimentaire, médical, culturel, sportif.

Lors de la Braderie de Pont-Hébert du 12 juin, un stand a été tenu par les ukrainiennes. Des gâteaux, ainsi que de multiples objets décoratifs, bijoux, sacs, etc ... créés par les familles ukrainiennes ont été mis en vente au profit de l'association.

L'association a plusieurs projets en cours :

- Organisation d'un repas ukrainien ouvert à tous
- Organisation de sorties (Mont St Michel, parc d'attraction, zoo, découverte de la Normandie...)

Si vous souhaitez rejoindre l'association ou apporter votre aide de quelques manières que ce soit, vous pouvez contacter Jérôme JOUIN au 06.01.49.46.51.

L'association recherche activement des personnes possédant un véhicule pour emmener les ukrainiens à leurs divers RDV sur Saint- Lô (rdv médicaux, rdv administratifs, ...).



Sortie au marché de Saint-LÔ



Sortie locale

PETITE ENFANCE

ESPACE ENFANTS

Le Relais Petite Enfance au service des jeunes parents et des assistants maternels.

Le RPE de St Jean-de-Daye s'adresse à tous les parents et assistants maternels des communes d'Airel, Amigny, Cavigny, Le Désert, la commune déléguée Les Champs-de-Losque, Graignes Mesnil-Angot, Le Mesnil-Véron, Pont-Hébert, Saint Fromond et Saint- Jean-de-Daye. C'est un service gratuit de Saint-Lô Agglo.

Il répond à des missions clairement définies par la Caisse d'Allocations Familiales. Il succède au REPAM, suite à la nouvelle dénomination nationale.

Des permanences tout public ont lieu les lundis de 14h à 18h30 au Pôle enfance de Saint- Jean-de-Daye.

Les familles et les assistants maternels sont accompagnés tout au long de l'accueil de l'enfant.

Pour les familles :

Ce service a pour mission de les informer sur les différents modes d'accueil et de les aider dans leur recherche. Il apporte également une information générale sur la législation et oriente, si besoin, vers les instances spécifiques. Des matinées d'éveil sont proposées une fois par semaine aux tout-petits accueillis par des assistants maternels. Ces temps collectifs sont l'occasion de faire leurs premières expériences de vie en groupe et de développer leur sens au travers de jeux libres dans un cadre sécurisé et adapté. Des matinées autour du livre, de l'éveil moteur et musical, du langage signé ou encore de la relaxation avec des intervenants spécialisés viennent compléter la découverte les jeudis matin.



Pour les assistants maternels :

Le Relais Petite Enfance les accompagne dans l'exercice de leur métier. Afin d'encourager la professionnalisation en continu, des temps d'écoute, d'échanges, des conférences, des formations ainsi que l'analyse de pratiques professionnelles leur sont proposés.

Le saviez-vous ?

Ce service a déjà 20 ans d'expérience sur le territoire. Le 24 septembre 2022 sera l'occasion de célébrer la profession d'assistant maternel et la petite enfance. Au programme : exposition photos « Assistant maternel, un métier aux multiples facettes », concert d'Olifan, ateliers jeux encadrés par les assistants maternels... Venez nombreux !

Antenne RPE les cigognes
8, rue du Ferrage
50620 SAINT JEAN-DE-DAYE
02.33.77.17.43 rpelescigognes@saint-lo-agglo.fr

"RELAIS PETITE ENFANCE"
RPE
20 ANS
SAINT-JEAN-DE-DAYE

Le 24 SEPTEMBRE
10H À 17H

AU PÔLE ENFANCE
DE SAINT-JEAN-DE-DAYE

VIENS FÊTER
Les 20 ans du Relais Petite Enfance
SAINT-JEAN-DE-DAYE

RPE LES CIGOGNES
8 rue du Ferrage
50620 Saint-Jean-de-Daye
0233771743

saint-lo-agglo.fr

Saint-Lô AGGLO

NOS ASSISTANTES MATERNELLES

BEAUFILS Chantal

22 Ter, rue de la Fautelaie
50880 PONT-HEBERT
02 33 55 31 36

BEAUFILS Emilie

3, Le Point du Jour
50880 PONT-HEBERT
06 78 25 29 99

BRÜNDEL Wicky

L'Hôtel de Souilles
50880 PONT-HEBERT
09 53 35 58 82 / 07 66 23 88 50

CASTEL Adeline

8, L'Hôtel au Boscq
50880 PONT-HEBERT
02 33 57 30 30 / 06 18 72 73 22

COLARD Catherine

9, Impasse au Boscq
50880 PONT-HEBERT
02 33 57 00 59

DOYERE Patricia

29, rue du 11 Novembre
50880 PONT-HEBERT
02 33 55 32 29

GUISLAIN Ludivine

32, rue de la Fautelaie
50880 PONT-HEBERT
06 33 90 26 30

HOLE Louise

9, Les Chataigniers
Le Hommet d'Arthenay
50620 PONT-HEBERT
06 27 59 15 87

LAFFAITEUR Margaret

24, rue du 11 Novembre
50800 PONT-HEBERT
09 87 12 22 36 / 07 51 69 97 30

LAVALEY Annick

48 bis, rue de la Fautelaie
50880 PONT-HEBERT
02 33 05 45 83

LEMANCEL Sana

1, le Pommier sur
50880 PONT-HEBERT
06 44 04 75 12

LEMONNIER Charlène

1, le Vignot
50880 PONT-HEBERT
06 21 12 52 20

LEVALLOIS Annabelle

5, Hôtel au Boscq
50880 PONT-HEBERT
06 72 75 22 51

MACHADO Angélique

9, le vignot
50880 PONT-HEBERT
02 33 57 01 71 / 06 60 86 37 41

PATRY Claudine

7, Le Clos Pontois
50880 PONT-HEBERT
02 33 56 36 14



À NOTER

Recensement militaire

Les jeunes de nationalité française doivent se faire recenser en Mairie à partir de 16 ans. Après avoir procédé au recensement, il est obligatoire d'accomplir une journée Défense et Citoyenneté : la JDC.

Il faut vous présenter en Mairie, muni de votre carte nationale d'identité, de votre livret de famille et d'un justificatif de domicile.



Inscription liste électorale

Pensez à venir vous présenter en Mairie pour vous inscrire sur les listes électorales. Le changement d'adresse auprès de la Poste ne transfère pas votre lieu de vote initial.



Brûlage

Il est interdit de brûler des déchets verts (végétaux secs ou humides) chez soi, que ce soit avec un incinérateur de jardin ou à l'air libre.



Animaux

Nous rencontrons de plus en plus de soucis avec la divagation de chiens et de chats. Ces animaux errants qui seraient saisis sur le territoire de la commune seront placés en fourrière (art.L.211 du Code rural).

Dorénavant, tout animal domestique doit être identifié, la loi prévoit une amende de 750€ pour tout contrevenant.

Nous vous rappelons également la nécessité de stériliser les chats afin d'éviter des naissances incontrôlées. Actuellement une prolifération importante de chats cause des désagréments : bagarres très bruyantes, invasions des espaces privés et publics, maladies...



ADMR (Aide à Domicile en Milieu Rural) Rue de la Mairie – place du Général de Gaulle – PONT-HÉBERT
Tél : 02 33 55 82 06

GÉNÉRALE DES SERVICES - SAINT-LÔ Tél : 02 33 55 42 62

VITALIANCE – SAINT-LÔ Tél : 02 50 61 00 27

DOMALIANCE – GRANVILLE Tél : 02 33 49 82 76

PERMANENCE ACCUEIL AUTONOMIE

Démarches liées au handicap et à la perte d'autonomie (inscription EPHAD, dossier APA...) Sur rendez-vous uniquement à la mairie de PONT-HÉBERT

Les mercredis de 8 h 30 à 12 h

Contactez Mme RECROSIO au 02 33 77 25 65

PORTAGE DE REPAS À DOMICILE

Résidence Les Rouges Gorges
14, rue Jacques Prévert – 50180 AGNEAUX
Tél : 02 33 06 10 00

FÉDÉRATION ADMR 130 Rue du Jardin aux Chevaux – 50000 ST-LÔ
Tél : 02 33 77 13 47

LES RESTOS DU CŒUR

21 rue de l'Yser 50000 SAINT-LÔ

Tél : 09 81 86 79 55

Pour s'inscrire, demander un rendez-vous par message téléphonique au 09 81 86 79 55.

Vous serez rappelés afin de fixer la date et l'heure.



CONTACTS PRATIQUES

18



MAIRIE

Place du Général de Gaulle
50880 PONT-HÉBERT
Tél : 02 33 77 10 10
commune@pont-hebert.fr
www.pont-hebert.fr
Ouverture au public
Lundi, mardi, mercredi, jeudi
8h30-12h et 13h30-17h30
Vendredi
8h30-12h et 13h30-16h30

CANTINE SCOLAIRE

Tél : 02 33 57 58 46

GARDERIE SCOLAIRE

Tél : 02 33 56 46 89

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

Rue du Hameau Billard
Tél : 02 33 56 92 04
Ouverture au public
Mardi 14h à 18h
Mercredi 10h-12h et 14h-18h
Vendredi 14h-18h
Samedi 10h-12h
bibliotheque.pont-hebert@orange.fr

15



SERVICES MÉDICAUX

MÉDECINS GÉNÉRALISTES

Tél : 02 33 77 17 30

INFIRMIÈRES DIPLÔMÉES D'ÉTAT

S. DENIER D'APRIGNY / V. SAINT-LO
Soins à domicile et au cabinet sur rendez-vous
Tél : 02 33 56 42 11

G. DEMAUTIS / S. GIRES / S. LEJEUNE
Soins à domicile et permanence au cabinet médical
de 8 h 30 à 9 h
Tél : 02 33 56 42 51

PÉDICURE-PODOLOGUE D.E

A. FILLÂTRE / Tél : 02 33 20 65 13

THÉRAPEUTE COMPORTEMENTALE

I.DLUBEK / Tél : 06 16 09 78 05

MASSEUR-KINÉSITHÉRAPEUTE

E. L'HERMITTE / Tél : 02 33 56 40 40

SSIAD (soins infirmiers à domicile)

Mairie – Place du Général de Gaulle
Tél : 02 33 57 00 38

PHARMACIE DES BORDS DE VIRE

Tél : 02 33 56 47 95
pharmaciedeponthebert@gmail.com

SERVICES DIVERS

ÉCOLE MATERNELLE

Rue du Hameau Billard
Tél : 02 33 56 46 89

ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

Rue de la Libération
Tél : 02 33 56 40 60

LYCÉE AGRICOLE DE THÈRE

50620 PONT-HÉBERT
Tél : 02 33 77 80 80

ASSISTANTE SOCIALE

Madame LEVOY
Territoire du Val de Vire
7 rue de la Libération
50000 SAINT-LÔ
Tél : 02 33 77 28 30

LA POSTE

Horaires d'ouverture au public
De 9h30 à 12h
Du lundi au samedi
Heure limite de dépôt du courrier 15h du lundi au vendredi
12 h le samedi

DÉCHÈTTERIES

PONT-HEBERT

Du 1er novembre au 31 mars
Mercredi, vendredi et samedi
9h à 12h et de 14h à 17h
Du 1er avril au 31 octobre
Mercredi, vendredi et samedi
9h à 12h et de 14h à 18h

LE DÉZERT

Du 1er novembre au 31 mars
Mardi et samedi
9h à 12h et de 14h à 17h
Du 1er avril au 31 octobre
Mardi et samedi
9h à 12h et de 14h à 18h